

COMITE DE DIRECTION

Directeur Général	Aboubacar Sédikh BEYE
Directeur Général Adjoint	Babacar NDIR
Conseiller à l'Action Régionale	Mamadou DIENG

COMITE DE REDACTION

Chef du Service Régional	Abou BA
Adjoint Chef du Service Régional	Moustapha MBENGUE
Technicienne	Adjji Maimouna FALL

COMITE DE LECTURE

Seckène SENE	Direction Générale
Abdoulaye Mamadou TALL	Direction Générale
Mamadou DIENG	Direction Générale
MOMATH CISSE	CGP
Alpha WADE	CPCCI
Saliou MBENGUE	CPCCI
El Hadji Malick GUEYE	DMIS
Mamadou BAH	DMIS
Alain François DIATTA	DMIS
Aida Fall Tall	DSDS
Amadou Fall DIOUF	DSDS
Ndèye Binta DIEME	DSDS
Jean Rodrigue MALOU	DSDS
Adjibou Oppa BARRY	OPCV
Mamadou AMOUZOU	OPCV
Abdoulaye Tall	OPCV
DIALLO Ramlatou	DSECN

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE

Rocade Fann – Bel-air – Cerf-volant – Dakar Sénégal. B.P. 116 Dakar R.P. 0 Sénégal

Téléphone (221) 33 869 21 39 0 Fax (221) 33 824 36 15

Site web : www.ansd.sn ; Email: statsenegal@ansd.sn

Distribution : Division de la Documentation, de la Diffusion et des Relations avec les Usagers

Service Régional de la Statistique et de la Démographie de Saint-Louis

Adresse : Quartier SUD, ex locaux de l'OMVS

Tél : (221) 33 961 14 09

B.P. : 46

Chapitre XX : POSTE ET SFD

XX.1. POSTE ET AUTRES SOCIETES DE TRANSFERT D'ARGENT

XX.1.1. Couverture

En 2014, La région compte 20 bureaux de postes répartis sur les trois départements. Les bureaux de poste sont situés sur la nationale 2 et dans la zone de la vallée : c'est dire que la zone du Diery est dépourvue de bureau de poste.

Sur les 5 800 boites postales installées en 2014, 607 boites ont été attribuées. Et en termes de variation on note des baisses relatives de 12,4 % et de 35,4 % des boites installées et attribuées par rapport à l'année précédente.

Tableau 20.60 : Evolution du nombre de bureaux de poste et de boites postales par circonscription administrative

Circonscription administrative	Année	Nb bureaux de poste	Nb boites postales installées	Nb boites postales attribuées
Région	Année 2013	20	6620	940
	Année 2014	20	5800	607
	Variation en %	0	-12,4	-35,4

Source : Direction régionale de la Poste de Saint-Louis

XX.1.2. Mandats émis

Les services postaux de la région ont émis des mandats d'un montant de 10 688 309 617 FCFA durant l'année 2014.

Les principaux mandats sont émis via : la **Poste One** (20,1 % des envois), le **Compte Courant Postal** (67,6 % des envois) et **WESTERN UNION** (8,4 % des envois).

Tableau 20.61 : Evolution du montant des mandats émis par la poste selon la structure de transfert d'argent, par circonscription administrative

Structures de transfert d'argent	En FCFA	%
Poste-One[1]	2 147 504 749	20,1
Versement sur compte CCP[2]	7 228 057 939	67,6
CNE[3]	393 728 195	3,7
WESTERN UNION	894 082 139	8,4
MONEY EXPRESS	14 097 439	0,1
JONI JONI	7 460 000	0,1
IFS/IMO	3 379 156	0,0
Total	10 688 309 617	100

Source : Direction régionale de la Poste de Saint-Louis

Poste-One = Système postal de transfert d'argent

¹ CCP = Compte Courant Postal

¹ CNE = Caisse Nationale d'Epargne

XX.1.3. Mandats payés

Le montant global des mandats payés durant l'année 2014 au niveau des services postaux de la région s'élève à 27 072 762 446 FCFA.

Les plus fortes proportions des mandats payés sont ceux en provenance de **MONEY EXPRESS** (38,7 % du total), de **WESTERN UNION** (17,8 % du total) et de **Versements sur compte CCP** (19,9 % du total).

Tableau 20.3: Evolution du montant des mandats payés par la poste selon la structure de transfert d'argent

Structures de transfert d'argent	Montant En FCFA	Pourcentage (%)
Poste-One	2 675 303 940	9,9
Versement sur compte CCP	5 376 721 994	19,9
CNE	467 561 773	1,7
WESTERN UNION	4 828 475 080	17,8
MONEY EXPRESS	10 469 143 369	38,7
JONI JONI	60 150 813	0,2
RIA	1 648 401 407	6,1
CMT	1 033 690 096	3,8
BRED	34 074 397	0,1
IFS/IMO	100 444 368	0,4
CASHminute + TRANSFAST.....	378 795 209	1,4
Total	27 072 762 446	100

Source : Direction régionale de la Poste de Saint-Louis

XX.1.4. Trafic postal

Le trafic postal est relativement important dans la région de Saint-Louis. Il est composé de dépêches expédiées et reçues, de lettres recommandées de paquets d'objets chargés, de colis postaux et d'E.M.S.

En 2014, le trafic postal est dominé par les lettres recommandées suivi des services E.M.S et les paquets recommandés.

Le trafic postal est plus dense dans le département de Saint-Louis dans plusieurs rubriques comme en atteste le tableau suivant.

Tableau 20.4 : Le trafic postal selon la nature, par circonscription administrative

Désignation	Département Dagana	Département Podor	Département Saint-Louis	Région
Dépêches Expédiées	151	151	450	752
Dépêches Reçues	151	151	450	752
Lettres Recommandées Expédiées	2324	4621	6681	13 625
Lettres Recommandées Reçues	1027	2644	1546	19 133
Paquet Recommandé Expédié	152	157	572	881
Paquet Recommandé Reçus	93	109	1083	1265
V.D. Expédiées	140	503	343	986
V.D. Reçues	37	585	294	913
E.M.S. Expédiés	596	603	2535	3734
E.M.S. Reçus	737	496	2797	4030

Source : Direction régionale de la Poste de Saint-Louis

XX.2. SYSTEMES FINANCIERS DECENTRALISES (SFD)

Les systèmes financiers décentralisés (SFD) sont des structures agréées par l'autorité de tutelle, autorisées à exercer des activités d'épargne, de crédit, et d'opérations d'engagement par signature sur le territoire national et dotée d'une personnalité juridique.

XX.2.1. Couverture en SFD dans la région de Saint-Louis

Le nombre d'institution financière décentralisée n'a pas évolué durant les années 2013 et 2014, elles sont au nombre de 30.

Tableau 20.5. Evolution du nombre de SFD inscrits selon la nature, par circonscription administrative

Nature SFD	Année 2013	Année 2014
	Faitière	0
SFD affiliés	9	9
IMCEC isolées	20	20
Sociétés commerciales	1	1
Total	30	30

Source : Direction de la Réglementation et de la Supervision des SFD

Elles sont réparties selon leur nature comme suit, 20 IMCEC isolées, 9 SFD affiliés et une (01) Société commerciale.

- **Le sociétariat dans les SFD**

On note un accroissement de 38,9 % de l'effectif total du sociétariat entre 2013 et 2014, mais aussi une hausse de tous genres avec notamment une hausse significative chez les personnes morales de 89,9 %.

Tableau 20.6 : Evolution du nombre de sociétaires des SFD, par circonscription administrative

Sociétariat	Année 2013	Année 2014	Variation %
Hommes	41 443	50 694	22,30
Femmes	41 470	62 061	49,6
Personnes morales	4 738	9000	89,9
Total	87 651	121 754	38,9

Source : Direction de la Réglementation et de la Supervision des SFD

XX.2.2. L'épargne et les crédits

Le nombre d'épargnants s'établit à 82 307 en 2014 contre 70 419 en 2013, soit une hausse de 16,8 %. La répartition par rapport au sociétariat révèle une prédominance des femmes (54,4 %), suivit des hommes (39,8 %), et finalement des personnes morales (5,8%). L'augmentation du nombre d'épargnant est imputable à celui de l'effectif des femmes qui a évolué de 37,8 % par rapport à l'année 2013.

En 2014, le nombre de crédit en cours s'élève à 117 693 contre 30 269 en 2013, soit un accroissement de 288,8 %. Par rapport aux sociétaires, les hommes représentent 76,3 %, les femmes 19,07 % et les personnes morales 4,63 %.

Tableau 20.7 : Evolution du nombre d'épargnants, de crédits en cours et de crédits accordés selon le sexe et la nature du sociétaire

Désignation	Sexe/Nature sociétaire	Année 2013	Année 2014	Variation %
Nombre d'épargnants	Hommes	32 816	32 751	-0,2
	Femmes	32 473	44 761	37,8
	Personnes morales	5 130	4 795	-6,5
Nombre de crédits en cours	Hommes	10 501	89 863	755,8
	Femmes	18 795	22 446	19,4
	Personnes morales	973	5 384	453,3
Nombre de crédits accordés	Hommes	9 002	9 948	10,5
	Femmes	26 615	32 543	22,2
	Personnes morales	1 221	997	-18,3

Source : Direction de la Réglementation et de la Supervision des SFD

Quant au nombre de crédits accordés, il se chiffre à 43 488 en 2014 contre 36 838 en 2013, soit une hausse de 18 %. 22,8 % des crédits sont accordés aux hommes, 74,8 % aux femmes et 2,4 % pour les personnes morales.

Le montant de l'épargne collectée en 2014 s'établit à 9 334 407 914 FCFA contre 7 802 115 308 FCFA en 2013, soit un accroissement de 19,6 %. La répartition par rapport aux sociétaires révèle que les hommes occupent la plus grande part 63,7 %, suivi des femmes 25,1 % et seulement 11,2 % pour les personnes morales.

Tableau 20.8 : Evolution des montants de l'épargne collectée, de l'encours de crédit et des crédits accordés selon le sexe/nature du sociétaire et le milieu de résidence

Désignation	Sexe/Nature sociétaire	Montant en FCFA		Variation en %
		Année 2013	Année 2014	
Epargne collectée	Hommes	4 766 275 412	5 945 655 190	24,7
	Femmes	1 880 156 146	2 344 715 188	24,7
	Personnes morales	1 155 683 750	1 044 037 536	-9,7
Encours de crédit	Hommes	7 214 693 486	9 219 578 484	27,8
	Femmes	2 333 245 004	2 877 035 678	23,3
	Personnes morales	1 500 145 283	2 277 714 434	51,8
Montant des crédits accordés	Hommes	9 189 021 805	12 601 861 318	37,1
	Femmes	3 241 585 271	3 781 864 198	16,7
	Personnes morales	1 424 215 906	2 230 730 868	56,6

Source : Direction de la Réglementation et de la Supervision des SFD

Quant à l'encours de crédit, il se chiffre à 14 374 328 596 FCFA en 2014 contre 11 048 083 773 FCFA en 2013, soit une hausse de 30,1 %. Par rapport aux sociétaires, les hommes totalisent 64,1 % du montant de l'encours de crédit, les femmes 20 % et Les personnes morales 15,8 %.

Concernant le montant des crédits accordés, il est passé de 13 854 822 982 FCFA en 2013 à 18 614 456 384 FCFA en 2014, soit une hausse de 34,4 %. Par rapport aux sociétaires, les hommes détiennent la plus grande part avec 67,7 % du montant des crédits accordés, suivi des femmes avec 20,3 % et enfin les personnes morales avec 15,8 %.

L'encours d'épargne a augmenté de 32,1% en passant de 7 268 946 149 FCFA en 2013 à 9 334 407 915 FCFA en 2013. Cette variation est en liaison avec les hausses des dépôts à termes de 39,8 %, des Dépôts à vue de 32,1 % et des « autres dépôts » de 21,5 %.

Tableau 20.9 : Evolution du montant de l'encours d'épargne et de l'encours de crédits (en millions de FCFA)

Désignation	Région		
	2013	2014	Variation %
Encours d'épargne (en million de FCFA)			
<i>Dépôts à vue</i>	2 878 670 567	3 803 510 763	32,1
<i>Dépôts à terme</i>	1 072 488 416	1 499 047 415	39,8
<i>Autres dépôts</i>	3 317 787 166	4 031 849 737	21,5
Encours de crédits (en million de FCFA)			
<i>Court terme</i>	3 935 026 072	6 852 596 827	74,0
<i>Moyen terme</i>	4 141 308 840	3 960 874 624	-4,3
<i>Long terme</i>	2 159 176 607	2 803 026 652	29,0
<i>Crédits en souffrance</i>	812 572 254	757 830 494	-6,7

Source : Direction de la Réglementation et de la Supervision des SFD

Quant à l'encours de crédits des SFD, il s'élève à 14 374 328 597 FCFA en 2014 contre 11 048 083 773 FCFA en 2013, soit une hausse de 30,1 %. Cette hausse est imputable aux fortes augmentations de l'encours de crédits de court terme de 74 % et de long terme de 29 %.

XX.2.3. L'objet et les secteurs d'activités bénéficiaires des crédits accordés

Selon l'objet, la production des crédits accordés s'élève à 18 614 456 386 FCFA en 2014 contre 13 854 822 983 FCFA en 2013, soit un accroissement de 34,4 % en valeur relative. Les crédits de trésorerie et les crédits d'équipement sont les plus accordés avec des proportions respectives de 86,6 % et 7,7 % du montant global. En terme de variation seul les crédits immobiliers et ceux de la trésorerie sont en augmentation, soit respectivement 449,2 % et 66,1 % par rapport à l'année précédente.

Tableau 20.10 : Evolution de la production de crédits selon l'objet, le secteur d'activités et le milieu de résidence

Indicateurs	Année 2013	Année 2014	Variation en %
Objet des crédits accordés			
Crédits immobiliers	20 591 393	113 078 568	449,2
Crédits d'équipement	2 807 337 833	1 441 467 557	-48,7
Crédits à la consommation	513 831 296	168 301 065	-67,2
Crédits de trésorerie	9 710 672 011	16 128 794 458	66,1
Autres	802 390 450	762 814 738	-4,9
Secteur d'activités bénéficiaires des crédits accordés			
Agriculture, sylviculture et pêche	3 925 950 560	1 457 213 605	-62,9
Industries extractives	123 813	1 385 425	1019
Industries manufacturées	428 885 196	533 127 372	24,3
Bâtiment et travaux publics	839 864 311	422 306 757	-49,7
Commerce, restaurants, hôtels	6 208 853 078	13 868 929 613	123,4
Électricité, gaz, eau	650 041 766	908 778	-99,9
Transports, entrepôts et communications	559 210 013	474 932 924	-15,1
Assurances, services aux entreprises	7 773 583	803 089 002	10231
Immobilier	9 434 450	139 379 346	1377,3
Services divers	1 224 686 213	913 183 564	-25,4

Source : Direction de la Réglementation et de la Supervision des SF

Par rapport au secteur d'activités, le montant de la production de crédits s'élève à 18 614 456 386 en 2014 contre 13 854 822 983 en 2012, soit une hausse de 34,4 %. Nous pouvons noter une prédominance du commerce, des restaurants et hôtels bénéficiant au total 74,5 % des crédits accordés. , suivi des services divers avec 4,9 % des crédits.